

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 22 février 2021 à 19 h.
- Les sujets suivants y seront traités :
- 1. Ouverture de la séance
- 2. Avis de convocation
- 3. Séance à huis clos
- 4. Trésorerie
- 4.1. Station de pompage Rue Poulin
- 5. Dossiers Urbanisme
- 5.1. Recommandations suite séance régulière du CCU 16 février 2021
  - 5.1.1. PIIA
    - 5.1.1.1 151, rue de Coubertin
    - 5.1.1.2 27, rue Fourchue
    - 5.1.1.3 25, montée des Clairières
    - 5.1.1.4 115, rue du Flanc
    - 5.1.1.5 76, rue Simard
    - 5.1.1.6 96, rue de la Friche
    - 5.1.1.7 46, rue du Refuge
    - 5.1.1.8 96, rue de Nagano
    - 5.1.1.9 153, rue des Granges
    - 5.1.1.10 13-15-17, rue Poulin
- 6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 19 février 2021

Avis numéro : 2021-10

Martin Leith Secrétaire-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

- 1. Hôtel de ville
- 2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
- 3. Église
- 4. Marché du village Dany Drouin
- 5. Marché Mont-Sainte-Anne
- 6. Garage Daniel Morency

Le 19 février 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 19 février 2021.

Martin Leith Secrétaire-trésorier